CREA - Création de gîtes et chambres d'hôtes

63 h

Public

Propriétaire (actuel ou futur) d'un bâtiment dont tout ou partie sera aménagé en gîte ou chambres d'hôtes et destiné à loger des touristes

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Faciliter le développement du tourisme chez l'habitant ;
- Aider le propriétaire à concrétiser son projet en lui fournissant les informations nécessaires au lancement ainsi qu'une série d'outils pour son développement ;
- Faire le choix de poursuivre son projet de création de gîtes ou chambres d'hôtes sur base des éléments présentés en formation.

- Moi et mon projet (9h)

Introduction – Le secteur et le métier de propriétaire – Les étapes de la création – Les atouts et compétences du porteur de projet

- Etre ambassadeur de sa région (6h)

Organisation du tourisme en Wallonie – Pouvoir renseigner le visiteur sur sa région, les opérateurs et structures touristiques, les attractions et sites remarquables, les loisirs… – Réalisation d'une farde à destination des clients

- La règlementation (9h) (dont 6 heures avec le « CGT »)

Gîte et chambre d'hôtes, une appellation protégée - Normes de sécurité-incendie - Autre règlementation : fléchage, urbanisme, AFSCA…

- La clientèle, les fournisseurs, les partenaires (3h)

Connaître les acteurs de votre région (producteurs, acteurs du tourisme…) - Analyser les tendances et les attentes des clients

- Atelier pratique (6h) « Accueil champêtre » et « Gîtes de Wallonie »

A mi-parcours, mise sur papier et structuration du projet

- Le statut social, aspects fiscaux et financiers (9h)

Choix du statut et impacts fiscaux - Réalisation d'un plan d'affaires, d'investissement, de trésorerie

- La communication (12h)

Base de la communication – Accueil client - Communication écrite : communiqué de presse, folder… - Communication Web

- Commercialisation et tarification (3h)

- Clôture et présentation du projet (6h) « Accueil champêtre » et « Gîtes de Wallonie »

Droit d'inscription

La formation est accessible grâce au Chèque formation à la création d'entreprise de la Région Wallonne.

La formation coûte 1 890 euros. Si vous rentrez dans les conditions, la Région wallonne intervient pour 80% de la somme. Une quote-part de 20% vous sera demandé (378 euros)

Séance d'information

Vous trouverez nos séances d'information ici : https://www.eventbrite.fr/o/service-creation-du-centre-ifapme-liege-huy-verviers-29072252127 *(https://www.eventbrite.fr/o/service-creation-du-centre-ifapme-liege-huy-verviers-29072252127)*

Informations pratiques

Droit d'inscription

Cette formation est agréée "chèques création".

Horaires

Liège

Du 2 décembre 2025 au 7 mars 2026

Renseignement : pmecrea@centreifapme.be
La formation aura lieu :
Mardi de 18h30 à 21h30
Samedi de 9h00 à 16h00

Certificat - Attestation

Attestation de participation

Aides sectorielles à la formation

Formation accessible via le Chèque formation à la Création d'entreprise. Via cette aide, la Région Wallonne finance 80% du coût de la formation (ici 1 512 euros). Pour le porteur de projet, la formation coûte 378 euros.

Plus d'infos sur le dispositif d'aide et les conditions d'accès ? pmecrea@centreifapme.be ou 04/229.84.50 (Liège) ou (Verviers)

Plus d'infos sur le dispositif d'aide : www.cheques-entreprises.be *(http://www.cheques-entreprises.be)*

Partenaires

- Le Commissariat général au Tourisme
- Gîtes de Wallonie
- Accueil champêtre en Wallonie